



16ème législature

Question N° : 15818	De Mme Frédérique Meunier (Les Républicains - Corrèze)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique > enseignement	Tête d'analyse > Résultats du classement PISA	Analyse > Résultats du classement PISA.
Question publiée au JO le : 05/03/2024 Réponse publiée au JO le : 23/04/2024 page : 3264		

Texte de la question

Mme Frédérique Meunier attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la publication des résultats du classement PISA dont le constat est accablant. Cela montre bien que le système éducatif français est en train de s'effondrer. Gabriel Attal avait annoncé différentes mesures visant à élever « le niveau de l'école » dans le cadre d'un « choc des savoirs » : réforme du brevet des collèges qui conditionne l'accès au lycée, suppression du principe de surnotation aux examens, retour des groupes de niveaux en français et en maths... Il a enfin été décidé de revenir sur la réforme désastreuse du baccalauréat, mise en place par Jean-Michel Blanquer - qui avait suscité de nombreuses critiques déjà à l'époque. Cette réforme a créé une véritable désorganisation des apprentissages ainsi qu'une désertification du troisième trimestre. Elle lui demande si des mesures concrètes seront prises.

Texte de la réponse

En culture mathématique, aux épreuves de l'enquête PISA 2022, la France obtient un score global qui la situe dans la moyenne des 37 pays de l'OCDE. Cette performance en baisse, est commune à la plupart des pays participants, et s'interprète en partie seulement, dans le contexte particulier lié à la pandémie mondiale de Covid-19. Depuis trop longtemps une chute du niveau des élèves français en mathématiques est à déplorer. Depuis 2017, le ministère s'est inscrit dans la dynamique de renforcement de l'enseignement des mathématiques par le dédoublement des classes de grande section, de CP et de CE1 en éducation prioritaire, la clarification des méthodes grâce à des recommandations et des circulaires, la publication de ressources et l'impulsion au niveau national de formations académiques par le Plan mathématiques à l'école et au collège. En outre, est créé un enseignement de spécialité mathématiques de 4 heures en classe de première, de 6 heures en classe de terminale auxquelles s'ajoutent 3 heures de mathématiques expertes soit 9 heures de mathématiques – le volume horaire le plus important de tous les systèmes européens. À partir de la rentrée 2024, cette stratégie s'approfondit : réécriture des programmes de l'école primaire et du collège, redéfinition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui comportera un axe dédié à l'acquisition des compétences mathématiques, valorisation d'une méthode concrète qui permet de manipuler et de mieux entrer dans l'abstraction, en passant par la représentation et la verbalisation (démarche de Singapour). Au collège, les cours de mathématiques seront dispensés en groupes constitués en fonction des besoins des élèves identifiés par les professeurs. Leur composition sera réexaminée au cours de l'année scolaire afin de tenir compte de la progression et des besoins des élèves. Les groupes des élèves les plus en difficulté bénéficieront d'effectifs réduits. De plus, l'exigence au DNB est renforcée, dès la session 2024 avec la fin des correctifs académiques et, à la session de juin 2025, le poids supplémentaire donné aux épreuves terminales, va



nécessiter une préparation conséquente des élèves et un accompagnement des établissements par les corps d'inspection, encadrés par la circulaire du 30 janvier 2024. Enfin, une épreuve de mathématiques sera organisée pour tous les élèves de première générale et technologique dès l'année 2025-2026. Elle permettra d'attester le niveau en mathématiques attendu de tous les élèves en fin de première.